



## COMPTE RENDU

### Conseil

### Communautaire

Du 14/12/2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis au centre Gilbert MARTIN, de GRAND-BOURGTHEROULDE, sous la présidence de Vincent MARTIN.

#### Étaient présents,

Richard APPERT, Béatrice AUBIN, Jean AUBOURG, Brigitte BARBETTE, Jacques BENOIST, Franck BERTIN, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Yannick BOUDET, Franck BUCHER, Frédéric CARDON, Jérôme DEBUS, Laurent DEBEERST, Michel DEZELLUS, Aline DONNET MOUSSEUX, Jacques DORLÉANS, Laurent DUCHATEAU, Maria DUFROY, Daniel DUVAL, Gilbert DOUBET, Myriam FERLIN, Claude GENCE, Joël GRAINVILLE, Franck HAUDRECHY, Véronique HERVIEUX, Christine HOUEL, Annick LE MOIGNE, Dominique LEVASSEUR, Nelly MARINIER, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Arnaud MAUPOINT, Sandrine MENNITI, Damien MERCIER, Alain MICHALOT, William MIGNOT, Olivier MORIN, Marie-Jeanne NEVEU, Charly NOEL, Michaël ONO DIT BIOT, Bertrand PECOT, Mélanie PETIT, Denis PIEDNOEL, Gwendoline PRESLES, Françoise PRUNIER, Patrice ROMAIN, Philippe ROMAIN, Josette SIMON, Bruno SIX, Anne STAB, Alain TARDIF, Damien THIEBAULT, Martine TIHY, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE, Maryannick VERDURE, Alain VIVIEN.

#### Pouvoirs :

Brigitte AUTIN donne pouvoir à William MIGNOT, Guylène FREVAL donne pouvoir à Jean AUBOURG, José MAURICE donne pouvoir à Jacques DORLÉANS, Erick POISSON donne pouvoir à Vincent MARTIN, Mélanie RIOULT donne pouvoir à Béatrice AUBIN, Régine SENINCK donne pouvoir à Frédéric CARDON, Joël TEMPERTON donne pouvoir à Françoise PRUNIER.

#### Absents, excusés :

Bernadette BARAT, Cédric BROUT, Jean-Pierre DENIS, Bruno GERMAIN.

-----  
**ORDRE DU JOUR**

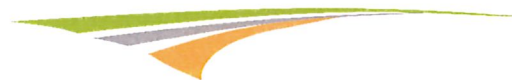
#### **Approbation du PV du Conseil communautaire du 12/10/2020**

#### Finances

- Attributions de compensation définitives 2020
- Admission en non-valeur budget annexe assainissement collectif
- Décision Modificative N° 2 Budget Assainissement collectif
- Décision Modificative N°2 Budget Principal
- Mise à jour des ACP
- Ouvertures des crédits anticipés
- Convention de transfert du FCTVA des ex budgets annexes « Assainissement » des communes, à la CC Roumois Seine
- Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Administration Générale  
666 rue Adolphe Coquelin  
B.P 3  
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28  
contact@roumoiseine.fr  
www.roumoiseine.fr



### **Instances**

- Adoption du règlement intérieur
- Projet de territoire

### **Administration générale**

- Mission locale Ouest Eure : participation financière 2020

### **Bâtiments**

- Adhésion au groupement d'achat énergie coordonné par le SIEGE

### **Représentation aux organismes extérieurs**

- Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Risle-Charentonne

### **Ruissellement**

- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) - Autorisation du versement de subvention

### **Urbanisme**

- Approbation de l'élaboration de la carte communale de la commune de Saint-Léger du Gennetey
- Prescription de la modification du plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Bosguérard-de-Marcouville sur la commune nouvelle des Monts du Roumois.
- Prescription de la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Bourg Achard
- Adoption de la déclaration de projet emportant approbation des nouvelles dispositions du PLU Bourneville Ste Croix
- Institution du droit de préemption au titre de la compétence GEMAPI sur les communes des Monts du Roumois et Saint Denis des Monts
- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure
- Adhésion à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

### **Développement économique**

- Délégation au département de l'Eure de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise
- Avenant N° 2 du dispositif Impulsion Résistance Normandie

### **Déchets**

- Tarification pour la vente des composteurs
- Proposition d'une augmentation du tarif en financement personnel ou en dépassement d'heures

### **Ressources humaines**

- Assurance statutaire : contrats d'assurance des risques statutaires
- Assurance statutaire : Tarification 2021
- Recrutement d'agents contractuels remplaçants
- Recrutement lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Recrutement lié à un accroissement temporaire d'activité
- Délibération complémentaire RIFSEEP suite à l'éligibilité à de nouveaux cadres d'emplois
- Avancement de grade
- Avancement de grade des agents intercommunaux
- Création de postes au 14/12/2020
- Création de postes au 01/01/2021
- Suppressions de postes et tableaux des effectifs au 01/01/2021
- Créations de postes dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences - Contrats Accompagnement à l'Emploi
- Recours au(x) contrat(s) d'apprentissage

### **Point d'information**

#### **Liste des décisions prises par délégation**

-----  
M. le Président, Vincent MARTIN, procède à l'appel nominal, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 18h10,

Mme Béatrice AUBIN est désignée secrétaire de séance.

M. le Président procède au vote pour l'approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 12 octobre 2020.  
Ce dernier est adopté par 49 voix POUR et 15 Abstentions.

-----  
18h17 : Arrivée de Bruno GERMAIN avec le pouvoir de Bernadette BARAT (66 votants dont 8 pouvoirs)  
Arrivée de Cédric BROUT (67 votants dont 8 pouvoirs)  
-----

## FINANCES

---

### Délibération N° CC/FI/160-2020– Attributions de compensation définitives 2020

---

[...]

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré ;

Par 59 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Joël GRAINVILLE, Philippe ROMAIN, Charly NOEL, José MAURICE par procuration, Jacques BENOIST, Véronique HERVIEUX, Jacques DORLÉANS et Maryannick VERDURE)

- **FIXE** le montant des attributions de compensation définitives pour l'exercice 2020 à la somme de – 951 851 €, dont le détail figure en annexe,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal du Roumois Seine pour 2020.

---

### Délibération N° CC/FI/161-2020– Admission en non-valeur budget annexe assainissement collectif

---

[...]

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré ;

Par 59 voix POUR, 1 voix CONTRE (Alain VIVIEN) et 7 ABSTENTIONS (Mélanie PETIT, Philippe VANHEULE, Véronique HERVIEUX, Joël GRAINVILLE, José MAURICE par procuration, Jacques DORLÉANS et Charly NOËL);

☞ **APPROUVE**,

l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 9 426,40 €, correspondant à la liste des titres annexés sur 2 éditions soit :

-sur l'exercice 2015

31 Titres d'une valeur inférieure à 100 € pour un total de 1 508,37 €

29 Titres d'une valeur comprise entre 100 € et 1000 € pour un total de 5 226,27 €

-sur l'exercice 2014

15 Titres d'une valeur inférieure à 100 € pour un total de 666,64 €

10 Titres d'une valeur comprise entre 100 € et 1000 € pour un total de 2 025,12 €

☞ **APPROUVE** la prévision budgétaire au chapitre 65, article 6541 pour un total minimum pour cette délibération de 9 851,17 €

---

### Délibération N° CC/ FI/162-2020– Décision Modificative N° 2 Budget Assainissement collectif

---

[...]

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré ;

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Joël GRAINVILLE et Charly NOËL);

☞ **ADOpte** la décision modificative n°2 suivante du Budget Annexe Assainissement pour 2020.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	9 200,00 €
611	Sous-traitance générale	2 120,00 €
6156	Maintenance	1 200,00 €
618	Divers	60,00 €
6262	Frais postaux et de télécommunications	500,00 €
Chapitre 0 11	Charges à caractère général	13 080,00 €
6541	Créances admises en non-valeur	9 900,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	9 900,00 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 100,00 €
Chapitre 66	Charges financières	15 100,00 €
0 22	Dépenses imprévues	-7 580,00 €
Chapitre 0 22	Dépenses imprévues	-7 580,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>30 500,00 €</b>
Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
70613	Participations pour assainissement collectif	30 000,00 €
7068	Autres prestations de services	500,00 €
Chapitre 70	Produits de services	30 500,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>30 500,00 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
13111	Subventions d'équipement - Agence de l'eau	212 238,00 €
Chapitre 13	Subvention d'investissement	212 238,00 €
1641	Emprunts en euros	40 800,00 €
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	13 700,00 €
1681	Autres emprunts	14 200,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	68 700,00 €
2031	Frais d'études	178 000,00 €
2087	Autres immobilisations incorporelles	150 000,00 €
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	328 000,00 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	36 000,00 €
2318	Autres immobilisations corporelles	150 000,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	186 000,00 €
0 20	Dépenses imprévues	103 378,00 €
Chapitre 0 20	Dépenses imprévues	103 378,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>898 316,00 €</b>
Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
10222	FCTVA	109 078,00 €
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	109 078,00 €
13111	Subventions - Agence de l'eau	402 000,00 €
1313	Subventions - Départements	175 000,00 €
Chapitre 13	Subventions d'équipement	577 000,00 €
1681	Autres emprunts	212 238,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	212 238,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>898 316,00 €</b>

## Délibération N° CC/ FI/163-2020 – Décision Modificative N° 2 Budget Principal

[...]

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré ;  
Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTIONS (Charly NOËL);

↳ **ADOPTE**, la décision modificative n°2 suivante du Budget Principal pour 2020

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
739211	Attributions de compensation	- 8 533,00 €
Chapitre 0 14	Charges à caractère général	- 8 533,00 €
0 22	Dépenses imprévues	3 561,00 €
Chapitre 0 22	Dépenses imprévues	3 561,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>- 4 972,00 €</b>
Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
73211	Attributions de compensation	- 4 972,00 €
Chapitre 73	Impôts et taxes	- 4 972,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>- 4 972,00 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		
Imputation	Libellé	Montant
2313	Constructions	- 500 000,00 €
Chapitre 0 41	Opérations patrimoniales	- 500 000,00 €
0 20	Dépenses imprévues	- 5 279,42 €
Chapitre 0 20	Dépenses imprévues	- 5 279,42 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>- 505 279,42 €</b>
Recettes		
Imputation	Libellé	Montant
2031	Frais d'études	- 500 000,00 €
Chapitre 0 41	Opérations patrimoniales	- 500 000,00 €
00 1	Résultat d'investissement reporté	- 5 279,42 €
Chapitre 00 1	Résultat d'investissement reporté	- 5 279,42 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>- 505 279,42 €</b>

## Délibération N° CC/ FI/164-2020 – Mise à jour des APCA

[...]

Le montant total des crédits d'investissement relatifs à la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement s'élève à :

Titre AP	Montant des dépenses*	Montant des recettes*	Autofinancement
PPI	12 991 295,00 €	12 990 000,00 €	1 295,00 €

\*Détails joints en annexe

La répartition des crédits de paiement (CP) du PPI est détaillée en annexe.

Le montant total des crédits de fonctionnement relatifs à la mise en œuvre du plan pluriannuel de fonctionnement s'élève à :

Titre AP	Montant des dépenses*	Montant des recettes*	Autofinancement
PPF	0,00 €	0,00 €	0,00 €

\*Détails joints en annexe

[...]

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré ;

Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Charly NOËL*) ;

☞ **AUTORISE**,

- Le maintien de l'autorisation d'engagement pour la période de 2019 à 2025 intitulée Plan Pluriannuel de Fonctionnement (PPF)

- La mise à jour de l'autorisation de programme pour la période de 2019 à 2025 intitulée APCP Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

☞ **DIT**,

- que les dépenses résultant de ces autorisations de programme seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget principal de Roumois Seine selon l'échéancier prévisionnel indiqué ci-dessus et seront susceptibles de variation compte tenu des aléas de mise en œuvre des différentes actions.

---

#### Délibération N° CC/ FI/165-2020– Ouvertures des crédits anticipés

---

[...]

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré ;

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Béatrice AUBIN et Charly NOËL*) ;

☞ **AUTORISE** le Président à engager liquider et mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite des crédits ouverts en 2020 et en investissement dans la limite de 25%, à savoir :

Pour le Budget Principal (voir détails sur annexe ci-jointe) :

Chapitre 20 : ..... 178 675,00 €

Chapitre 204 : ..... 159 750,00 €

Chapitre 21 : ..... 314 982,50 €

Chapitre 23 : ..... 103 375,00 €

**TOTAL : ..... 756 782,50 €**

Pour le Budget Annexe Service d'Aide à Domicile (voir détails sur annexe ci-jointe) :

Chapitre 20 : ..... 150,00 €

Chapitre 21 : ..... 7 284,07 €

**TOTAL : ..... 7 434,07 €**

Pour le Budget Annexe Office de Tourisme (voir détails sur annexe ci-jointe) :

Chapitre 20 : ..... 1 250,00 €

Chapitre 21 : ..... 7 500,00 €

**TOTAL : ..... 8 750,00 €**

Pour le Budget Annexe ZA Quillebeuf (voir détails sur annexe ci-jointe) :

Chapitre 20 : ..... 258 250,00 €

Chapitre 21 : ..... 1 900,00 €

**TOTAL : ..... 260 150,00 €**

Pour les Budgets Annexes Parc du Roumois, ZA Thuit Anger : uniquement des crédits réels ouverts en remboursement de capital en section d'investissement sur 2020

Pour le Budget Annexe Assainissement (voir détails sur annexe ci-jointe) :

Chapitre 20 : ..... 21 250,00 €

Chapitre 21 : ..... 124 002,50 €

Chapitre 23 : ..... 201 552,50 €

Chapitre 45 : ..... 277 500,00 €



**TOTAL :..... 624 305,00 €**

*Pour le Budget Annexe SPANC (voir détails sur annexe ci-jointe) :*

Chapitre 20 : ..... 5 000,00 €  
Chapitre 21 : ..... 90 000,00€  
Chapitre 45 : ..... 414 350,00 €  
**TOTAL :..... 509 350,00 €**

*Pour le Budget Annexe Autorisation du Droit des Sols (voir détails sur annexe ci-jointe) :*

Chapitre 20 : ..... 0,00 €  
Chapitre 21 : ..... 4 700,00 €  
**TOTAL :..... 4 700,00 €**

*Pour le Budget Annexe Résidence pour Personnes Agées (voir détails sur annexe ci-jointe) :*

Chapitre 20 : ..... 7 075,00 €  
Chapitre 21 : ..... 9 775,00 €  
**TOTAL :..... 16 850,00 €**

---

**Délibération N° CC/ FI/166-2020– Autorisation du Président à négocier et signer des conventions de remboursement du FCTVA perçus depuis le transfert de compétences sur les dépenses de leur ex Budget annexe assainissement**

---

[...]

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré ;  
Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Charly NOËL*) ;

✚ **AUTORISE** le président à négocier et signer avec les communes membres une convention de remboursement de FCTVA relative aux dépenses de leur ex budget annexe assainissement.

---

**Délibération N° CC/FI/167-2020– Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

---

[...]

**Le Conseil Communautaire**, après en avoir délibéré ;  
Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Philippe VANHEULE et Charly NOËL*) ;

✚ **DÉCIDE** de créer une commission intercommunale des impôts directs, pour la durée du mandat, composée de dix commissaires titulaires et de dix commissaires suppléants.

**INSTANCES**

---

**Délibération N° CC/AG/168-2020– Adoption du règlement intérieur**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;  
Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Charly NOËL*) ;

✚ **ADOpte** le règlement intérieur de la Communauté de Communes Roumois Seine tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.

---

**Délibération N° CC/AG/197-2020 - Projet de territoire**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**,

✚ **PREND** acte du projet de territoire de la Communauté de communes Roumois Seine mis en annexe.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Délibération N° CC/AG/169-2020– Participation financière – Mission Locale Ouest Eure

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;  
Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Véronique HERVIEUX*) ;

✧ **PARTICIPE** au financement de la mission locale Ouest Eure pour l'année 2020, pour la somme de 30 832,25 €.

## SERVICE BATIMENT

### Délibération N° CC/ST/170-2020– Adhésion au groupement d'achat énergie coordonné par le SIEGE

[...]

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,  
Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Cédric BROUT et Charly NOËL*) ;

✧ **APPROUVE** le projet d'adhésion au groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonné par le SIEGE pour les besoins de la collectivité.

✧ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette adhésion.

## REPRESENTATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

### Délibération N° CC/ST/171-2020– Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Risle-Charentonne

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Béatrice AUBIN*)

✧ **DESIGNE** en tant que représentant de la Communauté de communes Roumois Seine auprès de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Risle-Charentonne, M.Claude GENCE.

## RUISSELLEMENT

### Délibération N° CC/ST/172-2020– Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) Autorisation du versement de la subvention

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Charly NOËL*)

✧ **AUTORISE** le versement de cette subvention d'investissement,

✧ **AUTORISE** le président à signer la proposition de convention détaillant les subventions d'équipement 2020.

## URBANISME

### Délibération N° CC/DD/173-2020– Approbation de l'élaboration de la carte communale de la commune de Saint-Léger du Gennetey

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Myriam FERLIN*) ;

✧ **DECIDE** d'approuver la carte communale de la commune de Saint Léger de Gennetey, telle qu'annexée à la présente délibération;

✚ **PRECISE** que conformément aux articles L.153-23 et suivants du Code de l'Urbanisme, la carte communale sera rendue exécutoire dès notification de la présente délibération et de la carte communale à Monsieur le Préfet de l'Eure ;

✚ **PRECISE** que conformément aux articles R.153-20 et suivants du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, au Logis situé à Grand-Bourgtheroulde ainsi qu'à la mairie de Saint Leger du Genetey et que mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

✚ **PRECISE** en outre que la présente délibération sera publiée au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales.

---

**Délibération N° CC/DD/174-2020 – Prescription de la modification du plan local d'urbanisme de la commune déléguée de Bosguérard-de-Marcouville sur la commune nouvelle des Monts du Roumois**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré et procédé au vote, :

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Franck HAUDRECHY et Jean AUBOURG*) ;

✚ **AUTORISE** le Président à engager une procédure de modification du PLU de Bosguérard-de-Marcouville ;

✚ **PROCEDE** à l'affichage de la présente délibération au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, au Logis situé à Grand-Bourgtheroulde ainsi qu'à la mairie des Monts du Roumois pour une durée d'un mois ; de faire mention de cet affichage dans un journal et de publier la délibération au recueil des actes administratifs mentionnés à l'article R.5211-41 du code général des collectivités territoriales ;

✚ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à cette procédure de modification ;

✚ **PRECISE** que les crédits nécessaires au financement des dépenses afférentes seront inscrits en section d'investissement au Budget primitif 2021 et suivants.

---

**Délibération N° CC/DD/175-2020 – Prescription de la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Bourg Achard**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Gilbert DOUBET et Charly NOËL*) ;

✚ **AUTORISE** le Président à engager une procédure de modification du PLU de Bourg-Achard ;

✚ **PROCEDE** à l'affichage de la présente délibération au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, au Logis situé à Grand-Bourgtheroulde ainsi qu'à la mairie de Bourg-Achard pour une durée d'un mois ; de faire mention de cet affichage dans un journal et de publier la délibération au recueil des actes administratifs mentionnés à l'article R.5211-41 du code général des collectivités territoriales ;

✚ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à cette procédure de modification ;

✚ **PRECISE** que les crédits nécessaires au financement des dépenses afférentes seront inscrits en section d'investissement au Budget primitif 2021 et suivants.

---

**Délibération N° CC/DD/176-2020 – Adoption de la déclaration de projet emportant approbation des nouvelles dispositions du PLU de Bourneville-Sainte-Croix**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

Par 64 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (*Charly NOËL, Brigitte AUTIN par procuration, Alain VIVIEN*) ;

✚ **DÉCIDE** d'approuver la déclaration de projet n°2 emportant mise en compatibilité des nouvelles dispositions du PLU de Bourneville-Sainte-Croix.

✚ **PRÉCISE** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, au Logis situé à Grand-Bourgtheroulde ainsi qu'à la mairie de Bourneville-Sainte-Croix et que mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.



↳ **RAPPELLE** que conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis en ligne sur le site Internet [www.roumoiseine.fr](http://www.roumoiseine.fr) et seront tenus à disposition du public à la Mairie de Bourneville sainte Croix ainsi qu'au siège de la Communauté de communes Roumois Seine pour une durée d'un an.

↳ **PRÉCISE** en outre que la présente délibération sera publiée au Recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales.

↳ **PRÉCISE** que la présente délibération deviendra exécutoire en application des articles L.153-24 et L.153-25 du code de l'urbanisme :  
- Dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet, si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au Plan Local d'Urbanisme, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications ;  
- Après l'accomplissement des mesures de publicités.

---

**Délibération N° CC/DD/177-2020 – Institution du droit de préemption au titre de la compétence GEMAPI sur les communes des Monts du Roumois et Saint Denis des Monts**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré et procédé au vote, :

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Myriam FERLIN et Charly NOËL*);

↳ **AUTORISE** le Président à exercer le droit de préemption ;

↳ **PRÉCISE** que conformément à l'article R.211-3, une copie des actes ayant pour effet d'instituer le droit de préemption ainsi que le plan précisant le champ d'application du droit de préemption sera transmis :

- à la Préfecture de l'Eure,
- à la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Eure,
- à la Chambre Départementale des Notaires,
- aux barreaux constitués près les tribunaux judiciaires dans le ressort desquels est institué le droit de préemption urbain et au greffe des mêmes tribunaux
- aux maires des communes des Monts-du-Roumois et de Saint-Denis-des-Monts

↳ **PRÉCISE** que conformément à l'article R.211-2, la présente délibération fera l'objet d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de Communes Roumois Seine, au Logis situé à Grand Bourgtheroulde ainsi qu'aux Mairies des Monts-du-Roumois et de Saint-Denis-des-Monts, et que cet affichage sera mentionné dans deux journaux diffusés dans le département.

---

**Délibération N° CC/DD/178-2020 – Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré et procédé au vote,

par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Charly NOËL*)

↳ **AUTORISE** l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Eure (CAUE 27).

---

**Délibération N° CC/DD/179-2020 – Adhésion à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

par 52 voix POUR, 7 voix CONTRE (*Michel DEZELLUS, Béatrice AUBIN, Chrisitne VAN-DUFFEL, Gilbert DOUBET, Philippe ROMAIN, Mélanie RIOULT par procuration, Franck BERTIN*) et 8 ABSTENTIONS (*Dominique LEVASSEUR, José MAURICE par procuration, Denis PIEDNOEL, Alain TARDIF, Jacques DORLÉANS, Charly NOËL, Véronique HERVIEUX, Sandrine MENNITI*).

↳ **VALIDE** l'adhésion de la Communauté de communes de Roumois Seine à l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

↳ **RÉSERVE** au budget un montant de 32 437 euros

↳ **PRÉVOIT** la désignation de trois représentants à l'Assemblée générale dont un siègera au Conseil d'administration

## SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### Délibération N° CC/DD/180-2020 – Délégation au département de l'Eure de la compétence d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Charly NOËL*);

✚ **DELEGUE** au Conseil départemental de l'Eure la compétence d'octroi de tout ou partie des aides à l'immobilier d'entreprise,

✚ **APPROUVE** la convention annexée à la présente délibération,

✚ **APPROUVE** les modalités d'octroi telles que définies,

✚ **DONNE DELEGATION** au Président pour signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

### Délibération N° CC/DD/181-2020 - Avenant 2 Impulsion Resistance Normandie

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 66 voix POUR et 1 ABSTENTION (*Aline DONNET-MOUSSEUX*)

✚ **DONNE** son accord pour les modifications du dispositif mentionnées dans l'avenant n°2

✚ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant 2 de la convention Impulsion Relance Normandie qui est devenue Impulsion Resistance Normandie, pour marquer son évolution.

## DECHETS

### Délibération N° CC/ST/182-2020 – Tarification pour la vente des composteurs

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 53 voix POUR, 7 voix CONTRE (*Jacques BINET, José MAURICE par procuration, Brigitte AUTIN par procuration, Alain TARDIF, Philippe ROMAIN, William MIGNOT, Jacques DORLÉANS*) et 7 ABSTENTIONS (*Alain VIVIEN, Joël GRAINVILLE, Sandrine MENNITI, Franck BERTIN, Véronique HERVIEUX, Charly NOËL, Brigitte BARBETTE*);

✚ **FIXE** le tarif de revente des composteurs aux particuliers qui en font la demande à 43 € l'unité

✚ **DIT** que les décisions antérieures à cet acte sont abrogées.

## SERVICE D'AIDE A DOMICILE

### Délibération N° CC/SAD/183-2020– Proposition d'une augmentation du tarif en financement personnel ou en dépassement d'heures

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

Par 63 voix POUR, 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*) et 3 ABSTENTIONS (*Bernadette BARAT par procuration ; Bruno GERMAIN, Daniel DUVAL*)

✚ **DÉCIDE** d'augmenter les tarifs des bénéficiaires en financement personnel ou en dépassement des heures accordées par divers financeurs, de 3%, conformément à l'arrêté du 24 décembre 2019.

## RESSOURCES HUMAINES

---

### Délibération N° CC/RH/184-2020– Contrats d'assurance des risques statutaires

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Charly NOËL et Véronique HERVIEUX*) ;

☞ **DÉCIDE** que la Communauté de communes charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à l'adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Décès, accident du travail, maladie ordinaire, longue maladie/longue durée, maternité-paternité-adoption,

- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. :

Accident du travail, maladie grave, maternité-paternité-adoption, maladie ordinaire.

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à la communauté de communes une ou plusieurs formules.

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

Durée du contrat : 4 ans, à effet au 01/01/22. Régime du contrat : Capitalisation

---

### Délibération N° CC/RH/185-2020– Assurance des risques statutaires : tarification 2021

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;

Par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Laurent DEBEERST et Alain MICHALOT*) ;

☞ **AUTORISE** le Président à signer la proposition tarifaire 2021 des agents affiliés à la CNRACL et à signer l'avenant au contrat.

---

### Délibération N° CC/186-2020– Recrutement d'agents contractuels remplaçants

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;

Par 63 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (*Alain MICHALOT, Laurent DEBEERST, Laurent DUCHATEAU et Charly NOËL*);

☞ **AUTORISE** le Président à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

☞ **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.

---

### Délibération N° CC/RH/187-2020 – Recrutement lié à un accroissement saisonnier d'activité

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré ;

Par 62 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (*William MIGNOT, Laurent DEBEERST, Joël GRAINVILLE, Lain MICHALOT, Charly NOËL*) ;

☞ **AUTORISE** le Président à recruter des agents contractuels saisonniers pour assurer le bon fonctionnement des accueils de loisirs.

☞ **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

---

### Délibération N° CC/RH/188-2020 – Recrutement lié à un accroissement temporaire d'activité

---

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

Par 58 voix POUR et 9 ABSTENTIONS (*Daniel DUVAL, Charly NOËL, Michel DEZELLUS, Laurent DEBEERST, Christine VAN-DUFFEL, William MIGNOT, Alain VIVIEN, Joël GRAINVILLE, Alain MICHALOT*) ;

✚ **AUTORISE** le Président à recruter des agents contractuels pour renforcer temporairement les équipes en période d'accroissement temporaire d'activité, et ce, afin de permettre le bon fonctionnement des services, au maximum douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois renouvellement compris.

✚ **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

---

### Délibération N° CC/RH/189-2020 – Délibération complémentaire RIFSEEP suite à l'éligibilité à de nouveaux cadres d'emplois

---

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré ;

Par 64 et 3 ABSTENTIONS (*Charly NOËL, Alain MICHALOT, Laurent DEBEERST*) ;

✚ **DÉCIDE** d'élargir l'instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise, et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) composé de l'indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et du Complément Individuel Annuel (CIA) aux nouveaux cadres d'emplois éligibles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

✚ **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

---

### Délibération N° CC/RH/190-2020 – Avancement de grade

---

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

par 62 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (*Mélanie PETIT, Charly NOËL, Laurent DEBEERST, Joël GRAINVILLE, Malain MICHALOT*)

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2020,

✚ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

- 1 poste d'attaché principal territorial 35h
- 1 poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe territorial à 26h
- 1 poste d'opérateur territorial des activités physiques et sportives principal à 35h
- 2 postes d'adjoints techniques principaux 1<sup>ère</sup> classe à 35h
- 3 postes d'adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe à 35h
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe à 35h
- 4 postes d'adjoints d'animation principaux 2<sup>ème</sup> classe à 35h
- 7 postes d'agents sociaux principaux de 2<sup>ème</sup> classe territoriaux à 27h
- 1 poste d'agent social principal territorial à 25h
- 1 poste d'agent social principal territorial à 24h

✚ **DÉCIDE** de supprimer les postes laissés vacants suivants :

- 1 poste d'attaché territorial 35h
- 1 poste d'adjoint administratif territorial à 26h
- 1 poste d'opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié à 35h
- 2 postes d'adjoints techniques principaux 2<sup>ème</sup> classe à 35h
- 3 postes d'adjoints techniques à 35h

- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe à 35h
- 4 postes d'adjoints d'animation à 35h
- 7 postes d'agents sociaux territoriaux à 27h
- 1 poste d'agent social à 25h
- 1 poste d'agent social à 24h

Le tableau des emplois sera ainsi modifié.

☞ **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

☞ **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

---

**Délibération N° CC/RH/191-2020 – Avancement de grade des agents intercommunaux**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

par 65 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (*Laurent DEBEERST et Alain MICHALOT*)

A compter du 1<sup>er</sup> février 2020 et sous réserve de l'avis favorable de La Commission administrative paritaire :

☞ **DÉCIDE** de créer l'emploi suivant :

- 1 poste d'agent spécialisé principal de 1<sup>ère</sup> classe des écoles maternelles à 9h

☞ **DÉCIDE** de supprimer le poste laissé vacant suivant :

- 1 poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles à 9h

Le tableau des emplois sera ainsi modifié.

☞ **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

☞ **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

---

**Délibération N° CC/RH/192-2020 – Création de postes au 14/12/2020**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

par 41 POUR, 10 voix CONTRE (*Christine VAN-DUFFEL, Philippe ROMAIN, Alain TARDIF, Mélanie RIOULT par procuration, Béatrice AUBIN, Alain VIVIEN, Charly NOËL, Michel DEZELLUS, Arnaud MAUPOINT et Gilbert DOUBET*) et 16 ABSTENTIONS (*Aline DONNET-MOUSSEUX, Jacques DORLÉANS, Denis PIEDNOËL, Franck BERTIN, Jacques BENOIST, Jérôme DEBUS, Daniel DUVAL, Mélanie PETIT, Bruno GERMAIN, Dominique LEVASSEUR, José MAURICE par procuration, Brigitte AUTIN par procuration, Sandrine MENNITI, William MIGNOT, Claude GENCE et Bernadette BARAT par procuration*)

☞ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

- 2 postes Attachés principaux
- 2 postes Attachés
- 1 poste rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe
- 1 poste rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe
- 1 poste rédacteur
- 2 postes techniciens principaux 1<sup>ère</sup> classe
- 2 postes techniciens principaux 2<sup>ème</sup> classe

- 2 postes techniciens

Le tableau des emplois sera ainsi modifié.

☞ **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

☞ **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

☞ **DÉCIDE** d'autoriser le ou les recrutement(s) d'agent(s) contractuel(s), dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un ou des fonctionnaire(s) titulaire(s) ou stagiaire(s), pour une durée déterminée ou indéterminée.

---

**Délibération N° CC/RH/193-2020 – Créations de postes au 01/01/2021**

---

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

par 40 voix POUR, 11 voix CONTRE (*Alain VIVIEN, Arnaud MAUPOINT, Philippe ROMAIN, Béatrice AUBIN, Mélanie RIOULT par procuration, Gilbert DOUBET, Alain TARDIF, Denis PIEDNOEL, Daniel DUVAL, Charly NOËL, Christine VAN-DUFFEL*) et 16 ABSTENTIONS (*José MAURICE par procuration, Jacques BENOIST, Franck BERTIN, Véronique HERVIEUX, Jacques DORLÉANS, Brigitte AUTIN par procuration, Dominique LEVASSEUR, Claude GENCE, Mélanie PETIT, Bruno GERMAIN, William MIGNOT, Joël GRAINVILLE, Michel DEZELLUS, Bruno SIX, Jérôme DEBUS, Bernadette BARAT par procuration*)

☞ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- 5 postes agents sociaux à 20h
- 2 postes d'adjoints techniques 20h
- 1 poste d'adjoint technique 19h
- 3 postes d'adjoints techniques 15h
- 1 poste d'adjoint technique 10h
- 2 postes adjoints d'animation à 31h
- 1 poste adjoint d'animation à 29h30mn
- 1 poste adjoint d'animation à 28h30mn
- 1 poste adjoint d'animation à 29h
- 1 poste adjoint d'animation à 28h
- 1 poste adjoint d'animation à 27h30mn
- 1 poste adjoint d'animation à 25h
- 1 poste adjoint d'animation à 24h30mn
- 1 poste adjoint d'animation à 22h30mn
- 1 poste adjoint d'animation à 19h
- 4 postes adjoints d'animation à 16h
- 2 postes adjoints d'animation à 13h30mn
- 1 poste adjoint d'animation à 11h30
- 1 poste adjoint d'animation à 7h

Le tableau des emplois sera ainsi modifié.

☞ **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

☞ **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.



[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

par 54 voix POUR, 5 voix CONTRE (*Gilbert DOUBET, Chrisitne VAN-DUFFEL, Arnaud MAUPOINT, Mélanie RIOULT par procuration, Béatrice AUBIN*) et 8 ABSTENTIONS (*Franck BERTIN, Brigitte AUTIN par procuration, Claude GENCE, Philippe ROMAIN, Mélanie PETIT, William MIGNOT, Charly NOËL, Alain TARDIF*)

☞ **DÉCIDE** de supprimer les emplois suivants au 1<sup>er</sup> janvier janvier 2021:

- 1 poste directeur territorial 35h
- 1 poste d'ingénieur territorial à 35h00
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 2<sup>ème</sup> classe à 35h00
- 1 poste d'adjoint administratif territorial à 35h00
- 2 postes agents sociaux à 18 heures
- 3 postes agents sociaux à 23 heures
- 1 poste agent social à 24 heures
- 1 poste agent social à 12 heures
- 1 poste d'adjoint d'animation 35h
- 1 poste d'adjoint d'animation 33h30mn
- 1 poste d'adjoint d'animation 32h
- 1 poste d'adjoint d'animation 30h30mn
- 2 postes d'adjoints d'animation 29h
- 1 poste d'adjoint d'animation à 25h30mn
- 1 poste d'adjoint d'animation 22h
- 1 poste d'adjoint d'animation 20h30mm
- 1 poste d'adjoint d'animation 14h
- 1 poste d'adjoint d'animation 13h
- 1 poste d'adjoint d'animation 11h
- 1 poste d'adjoint d'animation 10h30mn
- 1 poste d'adjoint d'animation 6h30mn
- 1 poste d'adjoint d'animation 3h30mn
- 1 poste d'adjoint technique 2h
- 1 poste d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe 35h
- 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe 13h30mn
- 1 poste d'adjoint du patrimoine 35h
- 1 poste puéricultrice hors classe 35h
- 1 poste de puéricultrice de classe supérieure 35h
- 1 poste de puéricultrice de classe normale 35h
- 1 poste d'éducateur jeunes enfants exceptionnel 35h
- 1 poste d'éducateur jeunes enfants 1<sup>ère</sup> classe 35h

Le tableau des emplois sera ainsi modifié.

☞ **DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

☞ **DÉCIDE d'inscrire** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois au budget, chapitre 012.

**Délibération N° CC/RH/195-2020 – Créations de postes dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences - Contrats  
Accompagnement à l'Emploi**

[...]  
**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
par 64 voix POUR, 1 voix CONTRE (*Denis PIEDNOEL*) et 2 ABSTENTIONS (*Charly NOËL et Alain TARDIF*)

- ⇒ **DÉCIDE** de recourir aux contrats d'accompagnement et de créer les postes proposés ci-dessous
- ⇒ **DÉCIDE** de créer les postes à mesure que les recrutements sont effectifs et que l'accompagnement pourra être mis en œuvre dans les services, dans le respect des limites maximales indiquées dans le tableau ci-dessous
- ⇒ **AUTORISE** le Président à exécuter toutes les démarches nécessaires à ces recrutements :

Services	Nombre de postes maximum	Rémunération	Durée hebdomadaire	Durée du contrat
Administratifs	2	SMIC	Maxi 35 heures	Maxi 24 mois
Techniques	2	SMIC	Maxi 35 heures	Maxi 24 mois
Petite Enfance	4	SMIC	Maxi 35 heures	Maxi 24 mois
Animation	4	SMIC	Maxi 35 heures	Maxi 24 mois
Aide à domicile/ RPA	1	SMIC	Maxi 35 heures	Maxi 24 mois

- ⇒ **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats de travail ainsi que les conventions conclues avec les prescripteurs.
- ⇒ **DÉCIDE** d'inscrire les dépenses correspondantes, notamment salaires et frais de formation, au budget aux chapitres 012 et 011,

**Délibération N° CC/RH/196-2020 – Recours au(x) contrat(s) d'apprentissage**

[...]  
**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
par 64 voix POUR et 3ABSTENTIONS (*Alain TARDIF, Charly NOËL et Denis PIEDNOEL*)

- ⇒ **DÉCIDE** de recourir aux contrats d'apprentissages dans les limites fixées par le tableau ci-dessous.
- ⇒ **AUTORISE** le Président à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprentis conformément au tableau suivant :

Services	Nombre de postes maximum	Diplômes préparés	Durée de la formation
Administratifs	2	Relevant des niveaux 3 et 4	Maxi 3 ans
Techniques	2	Relevant des niveaux 3 et 4	Maxi 3 ans
Petite Enfance	2	Relevant des niveaux 3 et 4	Maxi 3 ans
Animation	2	Relevant des niveaux 3 et 4	Maxi 3 ans
Aide à domicile/RPA	2	Relevant des niveaux 3 et 4	Maxi 3 ans

- ⇒ **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les centres de formation d'apprentis.
- ⇒ **DÉCIDE** d'inscrire les dépenses correspondantes, notamment salaires et frais de formation, au budget aux chapitres 012 et 011.

## Liste des décisions prises par délégation



COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUMOIS SEINE

### DÉCISIONS DU PRÉSIDENT - Classement Chronologique

Date de l'acte	N° de l'acte		Intitulé de l'acte
	Numéro	Service	
36-2020	FI	Financement de la fibre - échéance 2020	
37-2020	AG	Désignation de représentant auprès de la commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle	
38-2020	FI	Financement 2020 - Reste du programme d'investissement	
39-2020	AG	Renouvellement Bail précaire avec M. Olivier GUENIER	
40-2020	AG	Convention d'honoraires avec le cabinet d'avocats LYON-CAEN & THIRIEZ	
41-2020	AG	Convention de médiation avec Mme Elsa COSTA	
42-2020	SEJ	Convention de partenariat avec le collège Simone VEIL de BOURG ACHARD	
43-2020	SEJ	convention de partenariat avec le collège de Jean de la FONTAINE à GRAND BOURGTHEROULDE	

Vincent MARTIN  
Président,

